

COMPRENDRE LE RECRUTEMENT CONTINUEL DES ENFANTS SOLDATS DANS LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



Munyaiwashe Shumba^o

^o École doctorale de sciences sociales, Université de Varsovie, Pologne

RÉSUMÉ :

Le recrutement d'enfants soldats dans les conflits armés qui sévissent actuellement en République démocratique du Congo (RDC) est devenu un problème récurrent, malgré les efforts déployés par les autorités locales et les organisations internationales pour y mettre un terme. Cet article propose une analyse critique des causes profondes qui se cachent derrière le recrutement continu d'enfants comme soldats. Qui plus est en tenant compte des défis économiques auxquels fait face un pays marqué par la guerre, dépourvu d'écoles, d'installations de loisirs et de services adéquats, cette étude se propose d'établir la manière dont la mise en œuvre des Principes de Vancouver pourra connaître un succès total dans de pareilles conditions.

MOTS-CLÉS :

Enfants Soldats, Conflits Armés, Enfants, Principes de Vancouver

INTRODUCTION

La définition des enfants, et donc des enfants soldats, diffère selon les pays et les cultures. Pourtant, une grande partie des auteurs entendent par enfants soldats toutes les personnes de moins de 18 ans recrutées par les forces armées d'un pays ou par une entité non gouvernementale, même si le pays est en situation de paix.¹ Cette étude inclut dans sa définition des enfants soldats les enfants qui sont recrutés de force et ceux qui le sont volontairement, car dans les deux cas, les enfants sont exposés aux conséquences horribles du recrutement d'enfants soldats que dénonce le droit international. Cette définition correspond à la manière dont d'importants textes de droit international soulignent la nécessité de protéger les enfants contre le recrutement par des groupes armés dans les conflits armés. À titre d'exemple, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés recommande une protection spéciale des personnes de moins de 18 ans pour les empêcher de participer directement aux conflits.² Les Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, sur lesquels cette étude s'appuiera pour analyser le recrutement continu d'enfants soldats en RDC, stipulent que la protection des enfants est une composante essentielle du succès des missions de maintien de la paix des Nations Unies (ONU). La question des enfants soldats est examinée en relation avec tous les enfants participant à des conflits armés, quelle que soit leur fonction, comme à titre d'exemple des cuisiniers, des porteurs, des messagers, des « femmes de brousse » ou bien d'autres rôles de soutien.

Les répercussions du recrutement d'enfants soldats sont incontestables et ont été largement documentées au fil des ans. Les enfants soldats subissent souvent des violences horribles à la fois en tant que témoins et agresseurs. Les enfants soldats endurent de sévères traumatismes physiques, psychologiques et émotionnels. Ainsi, il arrive qu'ils soient arrachés à leur famille et à leurs amis, qu'ils se voient refuser l'accès à l'éducation et à d'autres occasions de développement, qu'ils soient stigmatisés ou rejetés par leur communauté et leurs pairs, et qu'ils soient privés de leurs besoins fondamentaux ainsi que de leurs droits essentiels.³ Par ailleurs, ils risquent de devenir des adultes imbus d'une culture de la violence bien ancrée dans leurs esprits. Faute de conseil et de guérison, ils sont donc susceptibles de perpétuer cette violence à l'âge adulte.⁴ Cela se traduit dans un conflit armé comme continuité. De ce

1 Volker Druba, "The Problem of Child Soldiers - International Review of Education," SpringerLink (Kluwer Academic Publishers, 2002), <https://link.springer.com/article/10.1023/A:1020309527289>,

2 Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant OHCHR (OHCHR, 2000), <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/optional-protocol-convention-rights-child-involvement-children>.

3 Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver – (Gouvernement du Canada, 2019) <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/ldpv-20190614.pdf>

4 Roos Haer et Tobias Böhmelt, *Child Soldiers as Time Bombs? Adolescents' Participation in Rebel Groups and the Recurrence of Armed Conflict*, "European Journal of International Relations" 22, no. 2 (novembre 2015): pp. 408-436, <https://doi.org/10.1177/1354066115581910>.

fait, plusieurs traités, conventions et principes directeurs ont été adoptés par la communauté internationale pour combattre le phénomène des enfants soldats, non seulement en RDC, mais également sur toute la planète.

Parmi les principaux textes de loi et de politique internationale encadrant la lutte contre le recrutement d'enfants, citons les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, la Convention de 1989 relative aux droits de l'enfant et les Principes de Paris et les lignes directrices sur les enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés. Mais un intérêt particulier de cette étude est porté aux Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats, qui correspondent à un ensemble de principes directeurs et/ou d'engagements politiques permettant aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies d'assurer la protection des enfants. Ces principes, lancés en 2017, découlent de l'inquiétude suscitée par le recrutement et l'utilisation généralisés d'enfants dans des situations de conflit armé par les forces armées et les groupes armés, notamment en tant que combattants, cuisiniers, porteurs, messagers, espions ou à des fins sexuelles, ainsi que par d'autres violations graves à l'encontre des enfants impliqués dans des conflits armés.⁵ Cette étude examine les principes de Vancouver afin de comprendre si leur récente adoption en RDC peut générer de meilleurs résultats. Les opérations de maintien de la paix de l'ONU en RDC ont échoué à mettre un terme au recrutement d'enfants soldats. Cette étude vise donc à apporter sa contribution sur la manière dont les principes susmentionnés pourront être davantage concrétisés afin de mettre un terme au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans les conflits armés.

La RDC demeure l'un des principaux cas où les enfants sont non seulement recrutés par des groupes armés, mais également victimes d'autres violations graves des droits de l'enfant, comme des meurtres et des mutilations. Selon le rapport du Secrétaire général des Nations Unies (ONU), en 2020, lorsque l'ONU a vérifié 26 425 violations commises à l'encontre d'enfants, le recrutement et l'utilisation de 8 521 enfants par des groupes armés constituaient le plus grand nombre de violations, la RDC se classant ainsi au deuxième rang à cet égard.⁶ Si la fragilité de l'ensemble du pays est bien réelle, l'est de la RDC reste plus vulnérable et, ces dernières années, les conflits armés se sont particulièrement concentrés dans cette région. La RDC, malgré les efforts considérables déployés par les organisations internationales et régionales pour mettre fin au recrutement d'enfants soldats, ne cesse d'être confrontée à ce problème qui perdure. En RDC, presque toutes les parties impliquées dans les conflits armés ont recruté, enlevé et utilisé des enfants soldats, le plus souvent directement sur la ligne de

5 Affaires mondiales Canada (Gouvernement du Canada, repéré le 1er août 2019), https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_development-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/principles-vancouver-principes-pledge-engageons.aspx?lang=fra.

6 Les enfants et les conflits armés Rapport du Secrétaire général Nations Unies (Nations Unies, repéré le 6 mai 2021) https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2021/437&Lang=F

front.⁷ Un chiffre exact du nombre d'enfants recrutés est impossible à établir, mais selon les estimations de la mission des Nations Unies, il y aurait entre 3000 et 5000 enfants devenus combattants en moyenne chaque année.⁸ Au total, la RDC a enregistré et vérifié 6168 cas de recrutement d'enfants entre 2014 et 2017.⁹ Par ailleurs, il semblerait que dans certaines régions de la RDC, les enfants de six ans soient régulièrement recrutés et formés à tuer par les milices. On estime que, dans certaines régions du pays, les enfants de 8 à 16 ans représentent 60 % du nombre de combattants.¹⁰ Si le processus de démobilisation des enfants soldats a officiellement démarré en 2000, aucune des forces impliquées n'était véritablement engagée dans le processus au moment de son lancement et seule une petite partie des enfants soldats a été démobilisée.¹¹ Le recrutement d'enfants soldats n'a donc pas cessé avec la poursuite des combats, de sorte qu'il peut être qualifié de problème récurrent.¹²

Cette démarche a pour but d'examiner les facteurs sous-jacents ayant continuellement alimenté le recrutement forcé ou volontaire d'enfants soldats, notamment dans le contexte du conflit armé qui sévit en République démocratique du Congo (RDC). L'analyse et la discussion exposées dans cet article serviront de référence tant aux universitaires qu'aux praticiens. La prise de conscience des causes sous-jacentes du recrutement continu d'enfants soldats en RDC peut entraîner le besoin de poursuivre la recherche ou les débats en milieu universitaire, ce qui permettrait aux praticiens et aux décideurs politiques de mieux s'informer. Cet article tient compte du fait que les différents conflits comportent des contextes et des complexités différents, et que les constatations tirées de l'étude d'un cas spécifique ne peuvent être appliquées à tous les autres cas. En revanche, la RDC demeure l'un des conflits de longue durée les plus marquants à l'échelle mondiale, dont on peut toujours tirer des enseignements. Les discussions sur la meilleure façon de faire appliquer les Principes de Vancouver afin de répondre de manière efficace au recrutement continu d'enfants soldats revêtent également un grand intérêt. Dans ce contexte, la mission de l'ONU en RDC, ainsi

7 "Child Soldiers Global Report 2004 - Congo, Democratic Republic of the," Refworld, 2004, <https://www.refworld.org/docid/49880668c.html>.

8 France 24, "DR Congo's Former Child Soldiers Face Tough Return to Civilian Life," France 24 (France 24, 28 octobre 2021), <https://www.france24.com/en/live-news/20211028-dr-congo-s-former-child-soldiers-face-tough-return-to-civilian-life>.

9 "Working Group on Children and Armed Conflict," Nations Unies (Nations Unies, repéré en janvier 2019), https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2019/12/190128_monusco_our_strength_is_in_our_youth_child_recruitment_and_use_by_armed_groups_in_the_drc_2014-2017_final_english_0.pdf.

10 *Ibid*, p. 50.

11 "Child Soldiers Global Report 2004 - Congo, Democratic Republic of the," Refworld, 2004, <https://www.refworld.org/docid/49880668c.html>.

12 Jesutimelehin Akamo, "The Democratic Republic of Congo (DRC) Conflict Insights," ed. Mesfin Gebremichael and Cynthia Happi, Africa Portal (Institute For Peace And Security Studies, April 2021), <https://media.africaportal.org/documents/DRC-Conflict-Insights-23042021.pdf>.

que les efforts déployés par d'autres organisations nationales, régionales et internationales, ont déjà tenté de limiter le recrutement continuels d'enfants soldats, mais sans grand succès.

MÉTHODOLOGIE

Cet article découle d'une méthodologie de recherche secondaire sans que le chercheur ne soit directement impliqué dans le processus de collecte des données, mais qu'il pu exploiter pour en tirer des conclusions. La recherche secondaire, aussi appelée recherche documentaire, consiste à synthétiser des données existantes provenant d'Internet, de revues à comité de lecture, de manuels scolaires, d'archives gouvernementales, etc. Les données analysées dans le cadre d'une recherche secondaire sont généralement obtenues par quelqu'un d'autre dans un autre contexte de recherche primaire. Grâce à ces données disponibles, les chercheurs, dont le temps et les ressources sont limités, peuvent profiter d'une telle option viable.¹³ Les principaux avantages associés à la recherche secondaire sont en outre la rentabilité et la commodité qu'elle procure.¹⁴ Pour cette recherche, il a fallu consulter des articles de journaux, des rapports de gouvernements et d'organisations internationales, mais également des documents de politique générale émanant des institutions concernées. Ces dernières ont été jugées comme suffisantes en raison de leur crédibilité.

EXPLICATION DU RECRUTEMENT CONTINUEL D'ENFANTS SOLDATS EN RDC

On invoque largement la pauvreté, qui est manifestement l'une des principales raisons pour lesquelles les enfants se retrouvent recrutés comme enfants soldats. Or, les preuves empiriques montrent que la plupart des enfants soldats en RDC et dans le monde sont issus de milieux pauvres ou de familles désintégréés.¹⁵ Selon une tendance largement observée, les groupes armés préfèrent également cibler ces enfants issus de milieux défavorisés.¹⁶ On estime que certains enfants soldats rejoignent volontairement les groupes armés, sachant que cette

13 Melissa P Johnston, "Secondary Data Analysis: A Method of Which the Time Has Come," View of secondary data analysis: A method of which the time has come (Qualitative and Quantitative Methods in Libraries (QqML) , 2014), <http://www.qqml-journal.net/index.php/qqml/article/view/169/170>.

14 Alexander K. Smith et al., "Conducting High-Value Secondary Dataset Analysis: An Introductory Guide and Resources," *Journal of General Internal Medicine* 26, no. 8 (August 2011): pp. 920-929, <https://doi.org/10.1007/s11606-010-1621-5>.

15 "Child Soldiers: One of the Worst Abuses of Child Labour," Amnesty International (Amnesty International, January 1999), <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2021/06/ior420011999en.pdf>.

16 "Child Soldiers: One of the Worst Abuses of Child Labour," Amnesty International (Amnesty International, January 1999), <https://www.amnesty.org/en/wp-content/uploads/2021/06/ior420011999en.pdf>.

participation « volontaire » risque de ne représenter qu'une illusion dans les situations où les forces politiques ou économiques ne laissent pas de choix à ces enfants. Par ailleurs, certains enfants sont motivés par la nécessité de se nourrir et de s'abriter, et finissent par rejoindre des groupes armés. La RDC a connu des conflits violents pendant des années et les preuves empiriques démontrent la négligence envers les enfants. Les structures sociales et familiales ont été détruites et le déplacement des enfants de leurs foyers constituait la norme.¹⁷ De surcroît, les parents encouragent parfois leurs enfants à rejoindre les groupes armés, et on estime que 35 % des enfants qui s'enrôlent comme soldats ont des parents qui y consentent.¹⁸

Entre autres raisons déjà évoquées pour justifier le recrutement d'enfants soldats, il convient de préciser que les groupes armés ont besoin d'un avantage comparatif, et que l'utilisation d'enfants dans les conflits armés est devenue une stratégie militaire en raison de leur facilité d'exploitation et du fait qu'ils constituent une main-d'œuvre peu coûteuse.¹⁹ Ils utilisent ainsi moins de ressources financières pour attirer des ressources humaines, tout en poursuivant leur objectif, ce qui leur donne un avantage comparatif dans le recrutement d'enfants. Comme ils sont jeunes d'esprit, il est particulièrement facile de leur faire subir un lavage de cerveau, car ils peuvent faire preuve d'une grande loyauté, ce que préfèrent ces groupes armés.²⁰ La documentation sur les enfants soldats en RDC en fait largement état. Les enfants peuvent parfois être témoins de brutalités commises par des groupes armés à l'encontre de membres de leur propre famille, le but étant de les inciter à rejoindre les groupes armés et à chercher à se « venger ». ²¹ En plus de servir comme combattantes ou d'offrir un rôle de soutien, les jeunes filles sont devenues un groupe vulnérable et facile à abuser sexuellement. Ces mêmes groupes armés sont parfaitement conscients du fait que les enfants ne peuvent pas prendre de décisions indépendantes, qu'ils peuvent donc être facilement terrorisés et contraints de mener n'importe quel type de vie, même particulièrement violent, tel qu'on le leur montre.²²

17 Jennifer Prashad, "Children of the Democratic Republic of the Congo," Humanium (Humanium, July 13, 2021), <https://www.humanium.org/en/democratic-republic-congo/>.

18 "Child Soldiers in the Democratic Republic of Congo," WITNESS (WITNESS, repéré le 15 août 2014), https://www.witness.org/portfolio_page/protecting-child-soldiers-democratic-republic-congo/.

19 "Child Soldiers – and Other Children Associated with Armed Forces and Groups. Policy Brief," Save the Children's Resource Centre (Save the Children, 2010), <https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/1538.pdf/>.

20 *Ibid*

21 "Working Group on Children and Armed Conflict," Nations Unies (Nations Unies, repéré en janvier 2019), https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2019/12/190128_monusco_our_strength_is_in_our_youth_child_recruitment_and_use_by_armed_groups_in_the_drc_2014-2017_final_english_0.pdf.

22 Pravin H. Parekh, *Human Rights Year Book, 2010* (New Delhi: International Institute of Human Rights Society, 2010).

Il faut néanmoins noter que le conflit armé, qui constitue un véritable « mode de vie » en République démocratique du Congo, constitue la principale raison qui explique le recrutement continu des enfants soldats. Ses répercussions favorisent la vulnérabilité des enfants face aux intérêts des groupes armés. Dans bien des cas, les familles sont désintégrées à la suite d'un conflit armé qui brise le réseau de soutien social que les enfants méritent. Les conflits armés affaiblissent le système économique, accentuant de ce fait la pauvreté, notamment en RDC. Pendant un conflit armé, les institutions cessent de fonctionner et le système éducatif s'effondre. Aucun réseau social ne les protège et, par manque de soutien, d'opportunités et de perspectives d'avenir, sans compter le besoin de faire entendre leur voix, les enfants finissent par devenir des enfants soldats. Comme on vient de le voir, toutes les raisons communément citées pour le recrutement d'enfants soldats découlent de la présence d'un conflit armé. Cet article défend avec force l'idée que la prévalence des conflits armés constitue la raison principale à la base du problème récurrent des enfants soldats. Hormis le fait de créer les conditions sociales et économiques qui rendent les enfants susceptibles de devenir des enfants soldats, les conflits armés ont pour effet l'apparition de combattants avant même d'avoir un impact sur les systèmes d'un pays.

L'engagement formel du gouvernement de la RDC et de la plupart des groupes politiques armés du pays à démobiliser les enfants soldats remonte à 2001. Toutefois, la réussite n'a été que limitée, en partie à cause de la persistance du conflit.²³ Qui plus est, la recherche révèle le manque de volonté politique des autorités du pays, comme le confirme Amnesty International, qui laisse entendre que les initiatives de démobilisation étaient de simples campagnes de relations publiques, compromises par le manque d'engagement envers le processus, par l'inexactitude des informations, par une mauvaise préparation et coordination, et enfin par la pénurie de ressources. Les autorités du pays ont ultérieurement obtenu un succès notable, comme en témoigne la fin du recrutement d'enfants dans les forces gouvernementales. La priorité porte désormais sur les groupes armés indépendants dont le recrutement d'enfants se poursuit en raison du besoin permanent généré par le conflit armé. De ce fait, dans la mesure où le manque de volonté politique a largement contribué au succès restreint de la démobilisation des enfants soldats, la « poursuite du conflit » reste la principale raison qui entrave la réussite de la démobilisation des enfants soldats. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes des conflits armés, sinon le recrutement d'enfants soldats constituera un problème récurrent. Comme les conflits armés sont générateurs des conditions nécessaires à l'utilisation d'enfants comme soldats, les efforts déployés pour mettre un terme à ce phénomène sans s'attaquer concrètement aux causes des conflits armés seront voués à l'échec.

23 Rachele Magloire, « RDC : Les Maï Maï et Ex-Combattants dans l'attente d'être démobilisés - Democratic Republic of the Congo », ReliefWeb (MONUC, 2004), <https://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rdc-les-ma%C3%AF-ma%C3%AF-et-ex-combattants-dans-lattente-d%C3%AAtre-d%C3%A9mobilis%C3%A9s>.

Pour une meilleure compréhension du recrutement continu d'enfants soldats, simplement en raison de la prévalence des conflits armés tels que le défend résolument cet article, il convient d'examiner les causes des conflits armés. Les causes structurelles de la violence en Afrique sont complexes et spécifiques à chaque pays, quoique l'on retrouve un certain nombre de thèmes courants comme la pauvreté, la démocratisation, le type de régime, la structure d'âge de la population, la violence répétée, l'effet de mauvais voisinage et la mauvaise gouvernance.²⁴ On a accusé le processus de décolonisation désordonné comme étant la principale cause des conflits, de l'instabilité récurrente et de la mauvaise gouvernance dans des pays comme la RDC et le Burundi, en observant que dans de nombreux pays, les contradictions de l'État colonial ont été transmises aux États indépendants par un processus de décolonisation défectueux.²⁵ Les pays mentionnés ci-dessus se sont vu accorder l'indépendance à la hâte et sans préparation, ce qui explique pourquoi l'État postcolonial connaît de l'instabilité et des combats.

Par ailleurs, l'État postcolonial a hérité des systèmes coloniaux, constitués de diversités ethniques et régionales, et devenus conflictuels en raison d'inégalités flagrantes en ce qui concerne les relations de pouvoir et la répartition inégale de la richesse nationale ainsi que des opportunités de développement.²⁶ Ce constat permet de bien appréhender tant les différents conflits que les tentatives de leur résolution sur le continent, avec les complications qui en découlent. Les anciens maîtres coloniaux ont joué un rôle de premier plan dans la résolution des conflits en Afrique et de la plupart des problèmes relatifs au développement du continent. Certes, il est impossible de redresser les problèmes créés par le colonialisme. Toutefois, on peut se demander si leurs interventions sont bien sincères. En effet, si les causes et les conséquences des conflits remontent au colonialisme, aux processus de décolonisation et de formation de l'État, ainsi qu'à la crise de la construction nationale qui s'en est suivie, alors toute tentative de résolution des conflits doit également transgresser des concepts en matière de « nouvelles institutions qui renforceront la participation, la légitimité et la redistribution » et de « bonne gouvernance »²⁷ Cela laisse également entendre que le recrutement d'enfants soldats se poursuivra si l'on ne s'attaque pas aux causes profondes des conflits armés. Il est également important que les organisations impliquées dans la résolution de ces problèmes soient véritablement transparentes.

24 Jakkie Cilliers, *The Future of Africa Challenges and Opportunities* (Cham Switzerland : Palgrave Macmillan, 2021).

25 Fonkem I Achankeng, "Conflict and Conflict Resolution in Africa : Engaging the Colonial Factor," *African Journal on Conflict Resolution* Vol. 13 , no. No. 2 (January 1, 2013) : pp. 11-37, https://www.researchgate.net/publication/284670618_Conflict_and_Conflict_Resolution_in_Africa_Engaging_the_Colonial_factor.

26 "Conflict and Conflict Resolution in Africa," ACCORD (ACCORD, repéré le 10 février 2020), <https://www.accord.org.za/ajcr-issues/conflict-and-conflict-resolution-in-africa/>.

27 "Conflict and Conflict Resolution in Africa," ACCORD (ACCORD, repéré le 10 février 2020), <https://www.accord.org.za/ajcr-issues/conflict-and-conflict-resolution-in-africa/>.

Aux yeux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la récurrence de ce conflit armé en RDC est, dans une certaine mesure, la réincarnation de conflits passés, preuve que les causes profondes de ce phénomène n'ont pas été suffisamment traitées.²⁸ Ce qui explique aussi la continuité que connaît le recrutement d'enfants comme soldats, et ce, en dépit des nombreux efforts déployés par les différentes organisations pour y mettre un terme. Cet article fait valoir l'idée que les efforts risquent d'être mal orientés, car les organisations se préoccupent des résultats et des signes plutôt que des causes profondes du problème fondamental. Réagir aux conditions créées par les conflits armés sans s'attaquer à ce qui est à l'origine des conflits armés entraînera à perpétuité l'utilisation des enfants en tant que soldats. De ce fait, l'accent est mis sur la nécessité d'adopter la perspective historique dans l'analyse des causes profondes du conflit, et dans la conception de stratégies qui permettront non seulement de mettre fin aux conflits, mais également de minimiser le risque que ceux-ci se reproduisent à l'avenir.²⁹ Cela éliminerait définitivement les conditions conduisant au recrutement d'enfants par des groupes armés.

La RDC connaît en outre des causes multiples reposant sur quatre groupes de facteurs : économiques, institutionnels, régionaux et géopolitiques mondiaux. Qui plus est, les causes des guerres varient également selon les régions de la RDC. La lutte pour les ressources et les différences ethniques en matière de profits économiques contribuent à la recrudescence des conflits armés en RDC. Pour ce qui est des facteurs institutionnels, les institutions mises en place sous le régime colonial et après l'indépendance ont généré et perpétué des antagonismes autour du contrôle de l'État et des ressources nationales, tout en favorisant les conflits interrégionaux et interethniques.³⁰ Les facteurs régionaux renvoient à l'époque d'un débordement du conflit issu du génocide rwandais, lorsque des réfugiés du Rwanda ont contribué à déstabiliser la RDC.³¹ Par ailleurs, le pays est devenu un véritable terrain du jeu politique où les grandes puissances se disputent les intérêts. Les vastes ressources minérales dont dispose la RDC ont attiré des nations puissantes, qui auraient parrainé des groupes armés dans leur course pour le contrôle de ces ressources.³² En revanche, les initiatives régionales africaines visant à résoudre les conflits armés prolongés, comme ceux que connaît la RDC, continuent d'être freinées par le manque de capacités institutionnelles, non seulement de

28 "Conflicts in the Democratic Republic of Congo.," Commission économique pour l'Afrique (CEA) (repéré en septembre 2015), https://archive.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/conflicts_in_drc_eng_25sept_rev1.pdf.

29 *Ibid*

30 *Ibid*

31 "Conflict and Conflict Resolution in Africa," ACCORD (ACCORD, repéré le 10 février 2020), <https://www.accord.org.za/ajcr-issues/conflict-and-conflict-resolution-in-africa/>.

32 Benjamin Mwadi Makengo and Joseph Mimbale, "Why Might DRC Find Itself in a Complex Dilemma with the Conservative-Progressive Competition in the Post-Covid-19 World Politics?," *Academia Letters*, repéré en septembre 2021, <https://doi.org/10.20935/al3508>.

l'UA, mais aussi des communautés économiques régionales. À titre d'exemple, en raison du manque de ressources, ces institutions dépendent fortement de financements extérieurs.³³ Pour comprendre le contexte du conflit violent en RDC ou pour concevoir des stratégies d'intervention, les facteurs mentionnés ci-dessus ne doivent pas être traités isolément, car ils sont interdépendants.

IMPLÉMENTATION DES PRINCIPES DE VANCOUVER EN RDC

Les conflits armés, toujours plus nombreux de par le monde, ont poussé la société internationale moderne à se pencher sur un nouveau développement de la scène globale, où des enfants âgés d'à peine 6 ans se voient contraints de combattre en première ligne sur les champs de bataille. On compte nombre de conventions et de traités internationaux établis pour prévenir le recrutement d'enfants soldats dans les conflits armés. La « Convention relative aux droits de l'enfant », adoptée en 1989 par les Nations Unies, constitue le premier traité international officiel et juridiquement valable à reconnaître les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des enfants et demeure le traité le plus reconnu en la matière. Il oblige les États à veiller à ce que les personnes âgées de moins de 15 ans ne participent pas aux conflits armés.³⁴ Les « Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats » (connus également sous le nom de Principes de Vancouver) constituent un ensemble d'engagements politiques visant à prévenir et à combattre le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

En souscrivant aux Principes de Vancouver, les États membres reconnaissent les défis uniques et de grande envergure que soulève le phénomène des enfants soldats, et s'engagent à prioriser la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats dans le contexte des opérations de maintien de la paix de l'ONU et à contribuer à ce que tous les gardiens de la paix – militaires, policiers et civils – sont équipés et instruits pour agir de manière appropriée.³⁵ De fait, il semblerait que le recours aux Principes de Vancouver doive se faire dans le cadre des missions de maintien de la paix de l'ONU (ainsi que des missions de maintien de la paix régionales), de sorte que les zones extérieures aux opérations de maintien de la paix de l'ONU ne sont pas visées par ces principes. La République démocratique du Congo a cependant accueilli plusieurs missions de l'ONU, à commencer par la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), initialement constituée en 1999 afin de planifier la surveillance du cessez-le-feu et le démantèlement des forces après

33 « Securing Predictable and Sustainable Financing for Peace in Africa », Union Africaine (Union Africaine, repéré en août 2016), <https://au.int/en/documents/1147>.

34 « Convention relative aux droits de l'enfant » OHCHR, repérée le 6 septembre 2021 <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>.

35 Lignes directrices de mise en œuvre des Principes de Vancouver – (Gouvernement du Canada, repéré en 2019) <https://www.canada.ca/content/dam/dnd-mdn/documents/reports/2019/ldpv-20190614.pdf>

un accord de cessez-le-feu. La MONUC a été rebaptisée en 2010 Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et cette nouvelle mission a été habilitée à utiliser tous les moyens nécessaires pour mener à bien son mandat portant, entre autres, sur la protection des civils, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de la personne sous la menace imminente de violences physiques et à soutenir le gouvernement de la RDC dans ses efforts de stabilisation et de consolidation de la paix.³⁶ La MONUSCO, dans le cadre de son mandat de protection des civils et suivant les principes de Vancouver, protège essentiellement les enfants contre leur utilisation comme enfants soldats. En revanche, la mission a fait des progrès notables en obtenant des groupes armés la libération d'enfants recrutés comme enfants soldats et a, bien que de manière moins progressive, aidé le gouvernement de la RDC à poursuivre en justice les personnes impliquées dans le recrutement d'enfants soldats.³⁷

Le rôle des missions de maintien de la paix des Nations Unies, dont la responsabilité est d'assurer une réponse coordonnée aux violations commises à l'encontre des enfants victimes de conflits armés, doit impérativement être appréhendé. Le maintien de la paix par l'ONU consiste à aider les pays dévastés par un conflit à instaurer les conditions d'une paix durable. Les gardiens de la paix assurent la protection des civils, préviennent activement les conflits, réduisent la violence, renforcent la sécurité et donnent aux autorités nationales les moyens nécessaires pour assumer ces responsabilités. Les Nations Unies n'ont pas complètement pu mettre fin aux conflits armés sur le territoire de la RDC, bien que des ressources considérables aient été investies à cet effet. La mission de l'ONU en RDC n'a pas non plus réussi à mettre un terme à ce phénomène, malgré les efforts déployés pour limiter l'utilisation d'enfants par les groupes armés, tel que mentionné précédemment. Dans le conflit en RDC, les organisations régionales ont également été des protagonistes clés dont les efforts ont été compromis par un certain nombre de défis, dont le manque de capacités institutionnelles. Cet état de fait se traduit automatiquement par l'incapacité à mettre un terme au recrutement d'enfants soldats et, dans une certaine mesure, par l'échec de la mise en œuvre des Principes de Vancouver.

Les Principes de Vancouver qui présentent un intérêt particulier pour cet article sont ceux relatifs à la vigilance et à la prévention qui, par leur nature même, doivent guider les forces de maintien de la paix et les autorités nationales à réduire l'utilisation des enfants soldats. Cela dit, au même titre que les missions de maintien de la paix, ces principes ne tiennent pas nécessairement compte du contexte stratégique d'un conflit, mais constituent uniquement

36 "Working Group on Children and Armed Conflict," Nations Unies (Nations Unies, repéré en janvier 2019), https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2019/12/190128_monusco_our_strength_is_in_our_youth_child_recruitment_and_use_by_armed_groups_in_the_drc_2014-2017_final_english_0.pdf.

37 « Historique » MONUSCO (MONUSCO, repéré le 9 février 2021), <https://monusco.unmissions.org/historique>.

des réponses au déclenchement des combats. Par ailleurs, le maintien de la paix entend créer les conditions nécessaires pour que d'autres activités de maintien de la paix puissent se dérouler. Le maintien de la paix et les Principes de Vancouver ne cherchant pas à s'attaquer aux causes profondes des conflits, ne parviendront pas à mettre fin au recrutement d'enfants dans les conflits armés, peut-on avancer. Cette affirmation est pourtant contraire à l'argument principal de cet article, selon lequel la prépondérance des conflits armés est la raison principale expliquant le recrutement continu d'enfants dans les conflits armés. Il en résulte que le fait de traiter les résultats et/ou les symptômes d'un conflit sans s'attaquer à ses causes signifie également que l'on ne parviendra pas à résoudre de manière efficace le phénomène des enfants soldats. Comme les Principes de Vancouver sont appliqués dans le cadre des opérations de maintien de la paix de l'ONU, dont la faiblesse a été décrite plus haut, on peut également affirmer que la mise en œuvre de ces principes ne permettra pas de mettre un terme au recrutement continu d'enfants soldats.

CONCLUSION

En RDC, le recrutement d'enfants soldats persiste et continuera à être le principal défi non résolu au fil des ans, en raison des causes du conflit armé. Les conflits armés exigent des combattants et, outre leurs effets dévastateurs, les enfants sont particulièrement exposés au recrutement par des groupes armés et à leur utilisation dans des rôles de combat ou hors combat. Tout conflit armé a pour effet la destruction des institutions indispensables à la protection des enfants, tout en affectant l'économie d'une nation et en générant de la pauvreté. La RDC représente un solide exemple pour illustrer les effets désastreux des conflits violents. En raison des combats incessants, la pauvreté a été le principal facteur de recrutement des enfants soldats. Certes, il faut s'attaquer aux conflits en cours, mais il faut aussi consacrer des ressources et des efforts pour se pencher sur les causes profondes des conflits et adopter des mesures préventives. Il convient donc de définir un modèle pour appliquer les Principes de Vancouver, et ce, de manière à intégrer des initiatives autres que celles liées aux opérations de maintien de la paix menées par l'ONU. L'échec des missions de maintien de la paix peut résulter de diverses difficultés opérationnelles, ce qui nuit considérablement à la mise en œuvre des Principes de Vancouver. Par ailleurs, la mise en œuvre des engagements tels que les Principes de Vancouver devrait tenir compte des causes profondes des conflits, plutôt que de se concentrer sur le traitement des résultats des conflits.

Munyayiwashe Shumba est un chercheur en début de carrière poursuivant des études doctorales en sciences politiques et en administration, qui souhaite ardemment se former et participer aux recherches internationales. Ses recherches portent sur des sujets tels que la paix, les conflits et le développement, la politique régionale et internationale, la politique étrangère et la diplomatie, parmi d'autres sujets apparentés.

